



Réunion du 16 avril 2021 sur la situation sanitaire

Le DRFIP nous a informés d'une baisse du taux d'incidence du covid 19 dans le département du Nord et la région des Hauts de France.

1 - Pandémie covid 19 :

Sur les 5 derniers jours, il y a eu 3 cas positifs, alors que le chiffre donné est de 6 cas.
L'explication est que 3 cas antérieurs à cette semaine ont été rapportés ces 5 derniers jours.

2 - Télétravail :

Ces derniers jours, le taux de télétravailleurs était supérieur à 40 %.
Des plannings sont encore demandés à des agents en télétravail alors qu'il ne doit y avoir aucune différence entre agents en présentiel et agents en télétravail.
Si des agents veulent prétendre au télétravail alors qu'ils n'ont pas de connexion, ils peuvent être équipés d'une clé 4G (les chefs de service ont reçu un message dans ce sens).
Le Directeur Régional nous informe que l'emport de pièces pour le télétravail est une réponse exceptionnelle car le fait de déroger à des règles établies est acceptable en cas de crise (les règles sont à définir entre l'agent et le chef de service).

L'UNSA demande que :

- un courriel aux chefs de service leur rappelle qu'il ne doit être fait aucune différence entre agents en présentiel et agents en télétravail;
- une note de service de la DRFIP NORD institue la non responsabilité de l'agent en cas de perte, vol, destruction, etc... de pièces et documents officiels.

3 - ASA garde d'enfant :

Selon la DRFIP Nord, le nombre de demande d'ASA garde d'enfant est de 36.
Le nombre d'ASA garde d'enfant accordés est également de 36.
La DRFIP nous indique qu'il n'y a eu aucun conflit car rien n'est remonté.
Le Directeur nous indique également qu'au niveau national, le chiffre est faible.

L'UNSA s'étonne du très faible nombre de demandes.

La DRFIP a également été surprise par ce chiffre...mais n'en tire aucun enseignement...

Il paraît évident que certains chefs de services ont « volontairement oublié » de faire remonter les réponses négatives aux agents.

Des chefs de service ont également accepté partiellement les demandes des agents en n'accordant que des demi-journées d'ASA au lieu de journées complètes.

L'UNSA pense également qu'un nombre non négligeable d'agents se sont autocensurés.
Il ne faut pas s'étonner de la faiblesse de ces chiffres vu que les chefs de service ont le dernier mot et la faible et tardive communication de la DRFIP sur le sujet.

4 - Congés :

La DRFIP nous a informés du fait qu'aucun conflit n'est remonté concernant des congés annulés ou reportés.

5 - Mouvement local :

La note de service concernant le mouvement local des agents A, B et C sera mise en ligne la seconde quinzaine du mois de mai 2021 et les résultats seront publiés autour du 10 juillet 2021.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveau blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>



NORD